

Processus d'inscription à l'examen professionnel fédéral pour secrétaire syndicale /secrétaire syndical

L'inscription doit contenir

- Le présent formulaire dûment rempli et signé y compris un résumé de la formation et des activités professionnelles du- de la candidat-e;
- les copies des titres et des certificats de travail requis pour l'admission;
- les copies des certificats des modules ou des attestations d'équivalence correspondantes;
- l'esquisse du mémoire et le formulaire d'annonce du -de la mentor-e
- la copie d'une pièce d'identité officielle avec photo et en cours de validité;
- la copie de la preuve de paiement de la taxe d'examen selon ch. 3.31 d (uniquement pour les candidat-es qui la paie directement)

Conditions d'admission – conformément à l'art. 3.31 du règlement d'examen

Sont admis-es à l'examen les candidat-es qui:

- possèdent un certificat fédéral de capacité ou une qualification équivalente du degré secondaire II;
- peuvent justifier d'au moins deux années de pratique à un taux d'activité d'au moins 80% en tant que secrétaire syndical-e ou dans un domaine professionnel semblable;
- disposent des certificats des modules exigés ou d'attestations d'équivalence;
- ont payé la taxe d'examen, selon le ch. 3.41.

Sous réserve de la remise du mémoire de brevet complet dans les délais.

Les autres informations se trouvent dans le règlement d'examen.

Planning et délais

Voir le communiqué de l'examen

Demande d'équivalence des modules

Dossier de demande d'équivalence par module :
délaï voir communiqué

Délaï de réception des inscriptions :
 avec l'esquisse du mémoire

voir communiqué

Examens : Remise du travail final (mémoire) :

En 3 exemplaires au secrétariat de la QSK et une version électronique en pdf par mail

Dates de l'examen oral :

**Délaï voir communiqué
 voir communiqué**

	<i>Epreuve</i>	<i>Forme d'examen</i>	<i>Durée</i>
1	Travail écrit	écrit	à rendre avant l'examen
2	Présentation des réflexions sur le travail écrit et discussion technique	oral	20 min
		oral	40 min
3	Étude in situ d'un cas soumis : situation particulière du travail syndical, suivie d'une discussion technique	Préparation à l'examen	30 min
		oral	30 min
Total			2 h

Cérémonie de remise des brevets:

à définir

Taxe d'inscription aux examens :

CHF 2'500.--

Adresse d'inscription:

Commission assurance qualité (QSK) de l'EPFSSY
 c/o Movendo, Monbijoustrasse 61, 3007 Berne
 E-Mail: gsk@movendo.ch

Formule d'inscription à l'examen professionnel fédéral de pour secrétaire syndicale / secrétaire syndical

1. Données personnelles

Nom: _____

Prénom: _____

Rue (domicile) _____

NPA (domicile): _____ Commune (domicile): _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Date de naissance : _____ N° AVS¹ : _____

Etat civil: _____

Lieu d'origine / nationalité _____

Adresse professionnelle _____

Responsable hiérarchique _____

Langue d'examen: Allemand Français Italien

Approfondissement Campagne Droit

Nature du travail écrit Recherche / réflexion Cas
 Projet / mandat Problématique juridique

2. Formation et expérience

Scolarité:

_____ ans Ecole primaire à : _____

_____ ans Ecole secondaire I à : _____

_____ ans Autre école (niveau II) : _____

Formation professionnelle et/ou de Haute Ecole (HES, Uni, EPF, ...):

du _____ au _____ en tant que (titre) _____

Prière de joindre une copie des diplômes, CFC, brevets, licences, etc.

Dernières expériences professionnelles :

du _____ au _____ en tant que _____ auprès de (employeur) _____

Prière de joindre une attestation de travail de l'employeur indiquant le taux d'occupation et la durée des rapports de travail.

En s'inscrivant, le-la candidat-e reconnaît le règlement d'examen concernant l'examen professionnel pour secrétaire syndicale / secrétaire syndical

Lieu et date: _____ Signature: _____

¹ La base juridique de ce relevé est l'ordonnance sur les relevés statistiques (RS 431.012.1; n° 70 de l'annexe). La commission AQ ou le SEFRI relève, sur mandat de l'Office fédéral de la statistique, les numéros AVS utiles à des fins purement statistiques.